

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 avril 2013 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mmes Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette et Chantale T. Renaud

MM Claude Denis, Roch Dumont, Alain Fillion, Michel Gervais, Normand Hérroux, Benoît Laganière, Nicolas Léonard, Sylvain Lévesque, Serge Mainville, Gaëtan Paquet, Michel Parent et Jean-Claude Rousseau

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent
Du secondaire : M. Jacques Seminario

COMMISSAIRE ABSENT :

M. Gilles Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles
M. Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 25.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

90-CC-2012-2013

HOMMAGE À CATHERYNE PAGE – ÉLÈVE AU CFP JACQUES-ROUSSEAU – CONCOURS DE LA RELÈVE SERGE-BRUYÈRE

CONSIDÉRANT QUE madame Catheryne Page, élève en cuisine au Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau, a remporté la première place au prestigieux concours de la relève Serge-Bruyère, le 2 mars dernier, à l'École hôtelière de la Capitale à Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation, qui souligne l'excellence de jeunes cuisiniers, souhaite, par la tenue de ce concours, *développer, soutenir et encourager la relève québécoise en gastronomie et lui offrir des expériences et opportunités uniques, stimulantes et de qualité, et ce, à long terme;*

CONSIDÉRANT QU'en remportant la première place, madame Page obtient ainsi un stage d'une durée d'un mois à l'hôtel Hermitage, à Monaco sur la Côte d'Azur, sous la supervision du chef étoilé Joël Garaud;

CONSIDÉRANT QUE ces honneurs témoignent des grandes qualités de madame Page telles que la détermination, la persévérance, le professionnalisme, la passion et le savoir-faire exceptionnel;

CONSIDÉRANT QUE les honneurs reçus par madame Page contribuent au rayonnement de la Commission scolaire Marie-Victorin, dont le Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau, et de l'école publique;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Laganière:

QUE le Conseil des commissaires félicite et honore madame Catheryne Page en lui remettant un certificat de mérite officiel.

Adoptée à l'unanimité

91-CC-2012-2013

HOMMAGE À GABRIELLE DALLAIRE – ÉLÈVE AU CFP JACQUES-ROUSSEAU – GALA DES GRANDS PRIX DE LA RELÈVE EN RESTAURATION, TOURISME ET HÔTELLERIE

CONSIDÉRANT QUE madame Gabrielle Dallaire, élève en cuisine au Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau a remporté, le 13 mars dernier, la première place dans la catégorie DEP en cuisine, et ce, dans le cadre du concours organisé par la Fondation québécoise de la relève en tourisme (FQRT) en collaboration avec l'Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH), maître d'œuvre du concours;

CONSIDÉRANT QU'en remportant la première place dans sa catégorie, madame Dallaire a également reçu une bourse de 1 000 \$;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

CONSIDÉRANT QUE les lauréats de ce concours sont des étudiants des différents programmes d'études des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration qui se sont distingués par leur excellence ainsi que par leurs qualités personnelles;

CONSIDÉRANT QUE ces honneurs témoignent des grandes qualités de madame Dallaire telles que la débrouillardise, la persévérance, la curiosité, l'implication et le savoir-faire exceptionnel;

CONSIDÉRANT QUE les honneurs reçus par madame Dallaire contribuent au rayonnement de la Commission scolaire Marie-Victorin, dont le Centre de formation professionnelle Jacques-Rousseau, et de l'école publique;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Mainville:

QUE le Conseil des commissaires félicite et honore madame Gabrielle Dallaire en lui remettant un certificat de mérite officiel.

Adoptée à l'unanimité

92-CC-2012-2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard:

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 8.4 - *Demande de dérogation pour un projet pédagogique particulier – École secondaire Saint-Edmond* et le point 11.1 - *Régime d'emprunt – terrain de soccer/football – école Gérard-Filion.*

Adoptée à l'unanimité

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
 - 1.1 Hommage à Catheryne Page - élève au CFP Jacques-Rousseau – Concours de la relève Serge-Bruyère
 - 1.2 Hommage à Gabrielle Dallaire – élève au CFP Jacques-Rousseau – Gala des Grands prix de la relève en restauration, tourisme et hôtellerie
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2013
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2013, ajournée au 9 avril 2013
4. Parole aux élèves
5. Questions orales du public
6. Affaires de la Direction générale
 - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

- 6.2 Bail de location au 2525, rue Fernand-Lafontaine – changement de propriétaire
- 7. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
- 8. Affaires du Service des ressources éducatives
 - 8.1 Demande de dérogation pour une école à projet particulier – école Félix-Leclerc
 - 8.2 Demande de dérogation pour une école à projet particulier – École internationale de Greenfield Park
 - 8.3 Demande de dérogation pour un projet pédagogique particulier - école André-Laurendeau
 - 8.4 Demande de dérogation pour un projet pédagogique particulier – École secondaire Saint-Edmond
- 9. Affaires du Service des ressources humaines
 - 9.1 Plan d'effectifs 2013-2014 du personnel de soutien (à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire), du personnel professionnel et du personnel administrateur (à l'exception des directions d'établissement)
- 10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 10.1 Politique relative au transport des élèves
 - 10.2 Contrat de transport – transfert du contrat n° 90
- 11. Affaires du Service des ressources financières
 - 11.1 Régime d'emprunt – terrain de soccer/football – école Gérard-Filion
- 12. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 12.1 Gérard-Filion – réfection des gymnases et des vestiaires
- 13. Affaires du Service des technologies de l'information
- 14. Affaires du Service et la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- 15. Autres points
 - 15.1 Protecteur de l'élève
- 16. Questions orales du public
- 17. Parole aux commissaires
- 18. Ajournement ou clôture de la séance

93-CC-2012-2013

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
26 MARS 2013**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2013 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

94-CC-2012-2013

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
26 MARS 2013, AJOURNÉE AU 9 AVRIL 2013**

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie St-Laurent que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mars 2013, ajournée au 9 avril 2013 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'a pris la parole.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole.

REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 22 mars au 18 avril 2013.

95-CC-2012-2013

**BAIL DE LOCATION AU 2525, RUE FERNAND-LAFONTAINE –
CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE**

CONSIDÉRANT le bail daté du 30 septembre 2009 entre la Commission scolaire Marie-Victorin et Frank J. Motter;

CONSIDÉRANT les changements de propriétaires, à savoir, de Frank J. Motter à Tecton Industries Ltd et de Tecton Industries Ltd à Fonds de placement immobilier Cominar;

CONSIDÉRANT que ce changement doit être consigné adéquatement au bail;

CONSIDÉRANT que toutes les autres conditions du bail demeurent inchangées;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Roch Dumont :

1° **QUE** le bail daté du 30 septembre 2009 entre la Commission scolaire Marie-Victorin et Frank J. Motter soit modifié afin d'y indiquer le nom du nouveau locateur;

2° **QUE** le directeur général soit autorisé à signer tout document pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR UNE ÉCOLE À PROJET
PARTICULIER – ÉCOLE FÉLIX-LECLERC**

Ce point est reporté.

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR UNE ÉCOLE À PROJET
PARTICULIER – ÉCOLE INTERNATIONALE DE GREENFIELD PARK**

Ce point est reporté.

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN PROJET PÉDAGOGIQUE
PARTICULIER - ÉCOLE ANDRÉ-LAURENDEAU**

Ce point est reporté.

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN PROJET PÉDAGOGIQUE
PARTICULIER – ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-EDMOND**

Ce point est reporté.

**PLAN D'EFFECTIFS 2013-2014 DU PERSONNEL DE SOUTIEN (À
L'EXCEPTION DU PERSONNEL DE L'ADAPTATION SCOLAIRE), DU
PERSONNEL PROFESSIONNEL ET DU PERSONNEL ADMINISTRATEUR
(À L'EXCEPTION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT)**

Ce point est reporté.

96-CC-2012-2013

POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT DES ÉLÈVES

CONSIDÉRANT le rapport du Vérificateur général du Québec pour les places disponibles;

CONSIDÉRANT le plan de redressement financier de la Commission scolaire Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT l'article 292 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les différents comités consultés;

CONSIDÉRANT l'avis de la protectrice de l'élève;

IL EST PROPOSÉ par Mme Francine Chabot:

QUE la Politique relative au transport des élèves soit adoptée telle que présentée et discutée au comité de travail du Conseil des commissaires du 23 avril 2013.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

Le commissaire Sylvain Lévesque propose en amendement d'ajouter au titre de l'article 7.6 « *des élèves inscrits au* » modifiant ainsi le titre comme suit « Nombre de jours d'utilisation du service de transport des élèves inscrits au service de garde ».

La commissaire Francine Chabot accepte d'intégrer cette proposition d'amendement à sa proposition principale.

Le commissaire Normand Héroux propose en amendement d'ajouter à l'article 7.6, après « statut de l'élève », les termes « *au service de garde* »

La commissaire Francine Chabot accepte d'intégrer cette proposition d'amendement à sa proposition principale.

La commissaire Nicole Leblanc, demande le vote sur la proposition principale telle qu'amendée.

POUR : 19

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Adoptée à la majorité

97-CC-2012-2013

CONTRAT DE TRANSPORT – TRANSFERT DU CONTRAT N^o 90

CONSIDÉRANT que la compagnie Véolia Transdev Québec inc. a avisé la Commission scolaire Marie-Victorin, dans sa lettre datée du 29 mars 2013, du transfert du contrat 90 qui se fera suite à l'approbation ultérieure par les autorités compétentes;

CONSIDÉRANT que ce changement aura comme impact le transfert du contrat 90 détenu par la Commission scolaire Marie-Victorin par Véolia Transport Québec inc. à Autobus La Prairie inc.;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 44 du contrat de transport scolaire avec Véolia Transdev Québec inc. intervenu en 2012 pour la période de 2012-2013, la Commission scolaire Marie-Victorin doit autoriser préalablement tout changement dans le transfert du contrat du transporteur;

CONSIDÉRANT qu'Autobus La Prairie inc. est une entreprise reconnue dans le milieu du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par M. Gaëtan Paquet :

DE mandater le directeur général à autoriser, après vérifications appropriées, ces changements d'actionnariat, à signer au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin tout document relatif à ces changements et à poser tout geste dans la poursuite de ce dossier lorsque la compagnie Autobus La Prairie inc. aura confirmé la date exacte de l'entrée en vigueur de ces transactions.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

98-CC-2012-2013

**RÉGIME D'EMPRUNT – TERRAIN DE SOCCER/FOOTBALL – ÉCOLE
GÉRARD-FILION**

Ce point est reporté.

GÉRARD-FILION – RÉFECTION DES GYMNASES ET DES VESTIAIRES

CONSIDÉRANT que dix (10) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Architecture Labbé et associés inc. » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Construction G.C.P. inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 078-278-44545 – Gérard-Filion – réfection des gymnases et des vestiaires, soit accordé à l'entrepreneur « Construction G.C.P. inc. » pour un montant total de 824 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 18 avril 2013 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Aucun rapport n'est traité.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Une personne a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Trois commissaires ont pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013

99-CC-2012-2013

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Normand Héroux :

QUE la séance soit ajournée au mardi 30 avril 2013 à 20 h 30 à la salle des Lys.

Adoptée à l'unanimité

La séance prend fin. Il est 21 h 30.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2013